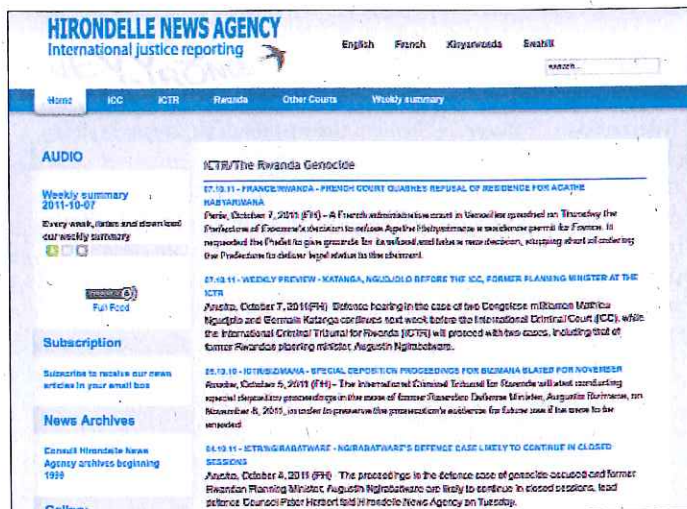


# Une Hirondelle en ligne

Le site hirondelenews couvre l'actualité judiciaire liée au génocide rwandais ainsi que les procès instruits par la Cour pénale internationale.

Dans la région des Grands Lacs vit une petite hirondelle appelée *Agatashya* qui symbolise l'espoir. C'est elle qui a donné le nom à cette agence de presse, un projet de la Fondation Hirondelle financée par la Suisse et la Belgique et spécialisée dans la création de médias en zones de crise. Implantée depuis 1997 à Arusha en Tanzanie, l'agence Hirondelle fournit gratuitement de l'information sur les procédures judiciaires liées au génocide de 1994 au Rwanda. Elle relate en quatre langues – anglais, français, kiswahili et kinyarwanda – les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ainsi que les procès suivis par les instances nationales et les tribunaux communautaires (*Gacaca*). Le site publie également quelques points de repères fort utiles sur l'histoire du génocide et sur le TPIR (sa genèse, sa composition, son fonctionnement, son bilan). « *Il est crucial d'avoir de l'information de qualité sur un objet, la justice internationale exigeant un suivi très pointu que l'équilibre économique de*



la presse classique ne permet pas, hélas. », estime Laurent d'Ersu, ancien journaliste spécialiste de l'Afrique pour le quotidien *La Croix*. La ligne éditoriale définie dans la Charte de l'agence Hirondelle insiste en effet sur la séparation des faits et des commentaires. « *Les informations sont fiables car factuelles, selon la chercheuse africainiste Claudine Vidal, mais elles manquent parfois de recul critique*

par rapport au TPIR ». Si l'agence reconnaît avoir subi des pressions « *notamment de la part du TPIR et des autorités rwandaises* », elle affirme pourtant que celles-ci se sont « *calmées avec le temps* ». Depuis 2011, le mandat de l'agence Hirondelle s'est ouvert aux procès instruits par la Cour pénale internationale (CPI), en particulier en lien avec la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le

Soudan. Sur son site, d'autres juridictions bénéficient d'un onglet mais pas toujours d'une mise à jour à l'instar du Tribunal spécial pour le Liban dont la dernière dépêche en ligne remonte à... sa mise en place en 2008.

En plus des 320 visiteurs par jour des sites anglais et français (les sites en langues locales ne font pas l'objet de statistiques), l'agence compte 1700 abonnés qui reçoivent les dépêches par e-mail (médias locaux, internationaux, ONG, diplomates, juristes, étudiants et chercheurs.) L'équipe, constituée de journalistes du Rwanda, de Tanzanie et d'Europe, dispose de correspondants à Kigali, La Haye, Bruxelles, Paris et Montréal. Dotée d'un budget annuel de 395 000 francs suisses (290 000 euros), elle espère développer sa couverture géographique et peut-être introduire l'arabe si des procès sont engagés devant la CPI suite à la crise libyenne.

Aurélien Carton

hirondellenews.com